

## Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire Jeudi 26 octobre 2023

Le Président Yves Moulin accueille les participants et rend hommage à notre amie Denise Ponsat, décédée le 14 janvier de cette année. Elle a toujours été aux côtés des plus démunis et représentait Emmaüs Cernay au sein de notre CA.

L'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 octobre 2022 est votée à l'unanimité. Puis c'est le moment du rapport moral.

### Rapport moral

Ce rapport se réfère à la période d'octobre 2022 à ce jour.

Première constatation : la grande inquiétude sur l'avenir de Cent pour Un, qui était de mise il y a un an, a fait place à un certain optimisme, et cela en grande partie grâce à nos donateurs : qu'ils soient ici remerciés. Il y a eu aussi les mesures draconiennes prises par le conseil d'administration, ainsi que le retour d'événements festifs et rémunérateurs. Détails dans les rapports financier et d'activité, qui vont suivre (dans cet ordre, modifié par rapport aux années précédentes).

Second fait important : notre association se trouve, après 10 ans d'existence, à un tournant important. Nous allons vous présenter le fruit de nos efforts et de nos réflexions, qui nous amènent à une révision profonde de nos modes de fonctionnement, alors que nous voyons venir de grands changements dans la politique d'accueil des personnes étrangères, avec encore une nouvelle loi, qui s'annonce encore plus restrictive que les précédentes, ce qui ne facilitera pas notre action.

En même temps, la conjoncture économique difficile, avec la hausse des prix de la plupart des denrées de base, rend la situation des plus précaires alarmante, et complique le travail de toutes les associations.

### Rapport financier

Ce rapport concerne l'année civile, du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Après s'être beaucoup dégradée, notre situation financière s'est sensiblement améliorée au cours de l'année 2022 : Au 1<sup>er</sup> août 2022, le déficit de trésorerie était de 27 908 €.

Au 1<sup>er</sup> septembre, il était de 33 145 €.

Mais au 31 décembre, nous avons terminé l'année avec un solde positif de 6 287 €.

Et au 1<sup>er</sup> septembre 2023, le solde positif est de 14 987 €.

Cette remontée est due surtout à vos dons en réponse à nos appels. Ont joué aussi la reprise des actions qui contribuent à remplir les caisses, et la diminution du nombre de familles prises en charge.

#### 1. Présentation du CEG et du bilan financier (voir p 2)

#### 2. Commentaires sur le budget 2022

##### Dépenses pour l'année 2022 :

**Loyers et charges** : 81 241 €, en forte diminution (moins de logements à payer).

**Cautions** : pas de nouvelles cautions, mais nous avons soldé pour un montant de 2824 € des anciennes cautions que nous ne récupérerons plus.

**Electricité-gaz** : 16 456 €, en baisse suite à la diminution du nombre de logements.

Compte d'exploitation générale 2022		Bilan 31/12/2022	
Total dépenses	Total recettes	Actif	Passif
Dépenses	190 833,55 € Recettes	Banque	Fonds associatif
Renoncement frais	7 605,39 € Renoncement frais	77 880,16 €	5 957,10 €
Frais bancaires	218,78 € Intérêts	5 795,00 €	Résultat de l'exercice
Abandon de prêts	0,00 €	0,00 €	Projet associatif
Abandon de cautions	2 824,00 €	16 235,37 €	
Sous-total	201 481,72 € Sous-total		
Résultat positif	5 957,10 € Résultat négatif		
Total	207 438,82 € Total	Total	Total
		99 910,53 €	99 910,53 €

**Rappels de charges** : 5601 €, augmentation importante (1981 € en 2021) : les loyers ont augmenté, l'énergie et l'eau coûtent plus cher.

**Assurances** : 1312 € pour MAIF Collectivités, stable. Et diminution de moitié des assurances personnelles à prendre en charge pour les familles devenues autonomes, qui les paient elles-mêmes.

**Entretien des logements et équipement des familles** : 2201 €, stable (dont 660 € pour les punaises de lit)

**Frais bancaires** : 218 €, en augmentation.

**Frais associatifs** : 1906 €

**Téléphonie** : 3 383 € dont 911€ payés par les familles concernées. Nous avons mis en place ce service lors de la crise COVID pour les familles ayant des enfants au lycée. Nous allons essayer de réduire ce coût.

**Prêts résidents et extérieurs** : 5 902 € en diminution (9519 en 2021) car moins de familles régularisées avec les frais que cela implique (taxes pour les passeports, timbres fiscaux - 425 € par adulte)

**Solidarité** : 19 819 € (contre 15 427 € en 2021) pour répondre à des besoins d'urgence en dehors des résidents 100/1. Exemples : coups de pouce pour des loyers ou des factures edf, timbres fiscaux, frais médicaux non couverts, déplacements en bus, assurances logement...

Après notre AG de 2020, nous avons retenu la ligne suivante : ne pas accepter de nouvelles familles mais renforcer nos aides ponctuelles à des familles en fin de parcours de régularisation. Cette orientation se confirme aujourd'hui.

Grâce à une subvention d'Emmaüs, nous avons pu couvrir pour 1142 euros de participations scolaires demandées par les écoles primaires effectuant des achats groupés de matériel à la rentrée 2022.

**Urgence Welcome** : nous comptabilisons également les activités d'Urgence Welcome, Collectif qui n'a pas de compte propre. En 2022, il y a eu 378 € de dépenses pour le forum d'avril 2022 (avec 294 € de recette).

## Recettes pour l'année 2022

Nos recettes viennent de dons ponctuels effectués par des particuliers ou des associations (Emmaüs, Caritas, AADA), et de dons sous forme de virements permanents. S'y ajoutent des remboursements de trop perçus de la MAIF et d'EDF, ainsi que des reversements d'APL, déjà déduits des dépenses.

Comme évoqué en préambule, les recettes ont connu une remontée spectaculaire durant le dernier trimestre de 2022.

**Dons ponctuels** : 103 434 € contre 76 609 € en 2021.

**Virements permanents** : 79 540 € contre 88 164 € 2021, en baisse.

**Contribution volontaire des familles aidées** en baisse, en même temps que le nombre de familles entièrement à charge.

**Cotisations** : nous avons enregistré 112 cotisations

**Remboursements des prêts résidents et extérieurs** : 3 409 € contre 4 530€ en 2021.

**Solidarité** : 5155 € (soit un quart de la somme engagée).

## 3. Perspectives pour 2023

La diminution du nombre de familles, la reprise des manifestations festives et les dons versés suite à nos appels nous ont permis de retrouver un équilibre financier satisfaisant. Avec 92 867 € de disponibilités sur le livret épargne et le compte courant au 1<sup>er</sup> août 2023, contre 43 683 € au 1<sup>er</sup> août 2022, nous disposons d'une avance de trésorerie qui va nous permettre de mettre en œuvre notre projet.

# Rapport d'activité – première partie

## 1. LES FAMILLES, L'ACCOMPAGNEMENT

Actuellement, 23 familles sont soutenues par Cent pour Un, aides diverses qui vont du paiement total du loyer à des aides partielles.

6 familles ont été régularisées cette année et vont vers l'autonomie financière.

**Quelques problèmes matériels** : fuites d'eau, remplacement d'électro-ménager, punaises de lit.

**Aide administrative** : toujours un gros volet de notre activité pour permettre aux familles régularisées de devenir autonomes.

- ouverture d'un compte bancaire (souvent en faisant appel à la Banque de France pour le « droit au compte »)
- démarches auprès de la CAF (avec les espaces France Service, mais aussi notre accompagnement)

**Orientation vers l'emploi** : assurée par une bénévole en partenariat avec l'Association Solidarités nouvelles face au chômage. Plusieurs personnes ont ainsi pu obtenir une formation qualifiante ou un emploi en insertion. D'autres passent par des agences d'intérim (pour des emplois chez Stellantis ou dans des entreprises de nettoyage)

**Cours de français** : les personnes régularisées ont droit aux cours de l'OFII. Nous orientons les autres vers les structures existantes, et depuis la crise COVID, 4 bénévoles donnent des cours individuels à ceux qui sont le plus en difficulté.

**Suivi scolaire** : nous avons accompagné plusieurs adolescents en les aidant à trouver un stage ou à se repérer dans Parcoursup. Et nous aidons les parents à comprendre le bulletin scolaire de leurs enfants.

**Suivi médical** : nous aidons les familles à lire des résultats d'analyse, prendre RV avec un spécialiste ou la CPAM, etc.

**Les rencontres mensuelles** avec les familles : après les perturbations dues à la crise COVID, nous n'avons pas réussi à les reprendre, car les familles régularisées ne sont plus disponibles, prises par leurs démarches d'insertion, et les nouvelles familles qui arrivent dans notre nouvelle formule sont plus difficiles à contacter.

## 2. DES TEMPS FESTIFS

**Des concerts** en novembre 22 (le chœur de voix corses Voce di u sessantottu) et en janvier 23 (Vocaleidos)

**Un spectacle** du festival Momix à Kingersheim avec quelques enfants

**Un repas solidaire** à Bourbach en juin

**La fête des 10 ans** de l'association le 2 juillet au jardin Miquey.

**Plusieurs sorties** avec un groupe de jeunes (forêt du Tannenwald, Petite Camargue, Montagne des Singes, Grand Ballon, Markstein (avec la navette des Crêtes), deux séances de cinéma.

## 3. NOTRE FONCTIONNEMENT INTERNE

- **3 rencontres chaque mois** :

**Le Conseil d'administration** est l'instance de décision

**Les rencontres de suivi des Familles** font le point sur la situation de chaque famille

**La relecture de pratique** avec un psychologue nous permet de nous exprimer sur des problèmes qui se posent à nous de manière plus personnelle, dans les relations avec les familles ou entre nous.

- **3 journées de réflexion** sur nos orientations.

Tout ce cheminement nous a amenés à la nécessité de changer notre mode de fonctionnement (voir 2<sup>e</sup> partie)

## 4. ACTIONS INTERASSOCIATIVES dans le cadre du Collectif Urgence Welcome

**La Pause Solidaire** offre un petit déjeuner servi par une équipe de bénévoles, dont de nombreux jeunes, à la Maison du Loewenfels, et une animation pour les enfants est prévue. En 2022 l'action a eu lieu de novembre à mars, tous les samedis matin L'approvisionnement alimentaire était assuré par les

Restaurants du Cœur et plusieurs boulangers des environs. Elle a bénéficié chaque semaine à une centaine de personnes en moyenne.

**Forum Humanité sans limites** (1<sup>er</sup> avril 2023) consacré à la nouvelle loi immigration qui était déjà en projet, avec un volet sur l'intégration par le travail (et une table ronde à laquelle ont participé des personnes aidées par 100/1), et un spectacle de Claire Audhuy et Sherley Freudenreich, *Les Migrantes*.

**La Formation FLE** en partenariat avec le CIDFF, initiée à la suite du forum 2022, s'est déroulée toute l'année et se poursuit en 2023-24.

**L'action rentrée scolaire** : une bénévole de Cent pour Un accueille à l'AADA, début juillet, puis mi-août jusqu'à mi-septembre, les familles non éligibles à l'allocation de rentrée scolaire, afin de recevoir les demandes et de les orienter vers l'un ou l'autre partenaire :

- EMMAUS finance le paiement des cotisations aux écoles élémentaires ou maternelles (plus de 2000 € cette année, le double de 2022)
- Le SECOURS POPULAIRE organise une distribution de matériel (collégiens et lycéens)
- CARITAS répond aux demandes d'abonnements de transport, d'achat de manuels, de matériel professionnel ou d'équipement électronique.

**Rencontres avec le collectif AU68 (Associations Unies)** avec ACCES – APPONA – APPUI - ATD Quart Monde – CARITAS - La CIMADE -CLCV – Fondation Abbé Pierre : nous avons participé à deux rencontres et à une formation avec la CAF pour essayer de faciliter l'accès à cet organisme.

## 5. COMMUNICATION, INFORMATION

**Les Échos** : trois numéros en 2022

**Notre site internet** : <https://www.100pour1.org/>

# Rapport d'activité – seconde partie

## CENT POUR UN EN PLEINE ÉVOLUTION

### 1. Ce qui est déjà en cours

Nous n'acceptons plus de prendre en charge entièrement aucune famille. Bien sûr, nous accompagnerons jusqu'à l'autonomie les 9 familles qui restent dans l'ancien dispositif. Mais pour l'avenir, nous en resterons à 3 formules :

**Reversements** : le rôle de l'association est de reverser aux propriétaires la somme reçue du groupe de donateurs pour le paiement du loyer. Cela leur permet de recevoir un reçu fiscal. Mais l'association ne s'engage pas à compléter la somme reçue si elle est insuffisante.

Cela concerne actuellement 11 familles qui bénéficient d'un réseau de soutien.

**Aides partielles** : l'association verse au propriétaire une somme forfaitaire pour aider au paiement du loyer. Actuellement, 3 familles sont ainsi aidées.

**Aides ponctuelles – coups de pouce** : occasionnellement et dans la mesure de nos moyens, nous sommes amenés à payer un loyer ou une partie d'un loyer, une facture d'énergie, des timbres fiscaux, pour une famille en difficulté.

### 2. Notre projet

Ce projet est encore en devenir, nous travaillons à poser un cadre pour notre action future. Voici où nous en sommes :

**Les bénéficiaires** : des personnes qui peuvent espérer régulariser leur situation dans un délai d'un ou 2 ans, signalées par l'AADA ou d'autres associations, ou par des particuliers (soignants, enseignants, etc).

**Modalités** : reversements s'il y a un réseau de soutien, sinon aides partielles.

L'association ne signe plus de bail.

Une rencontre préalable a lieu avec la famille et le réseau, et par la suite au moins deux fois par an pour faire le point.

Notre aide a une durée limitée à un ou deux ans.

**Exigences** : chaque personne aidée s'engage à suivre des cours de français, participer aux séances d'information ou autres que nous organisons, et à nous informer des changements dans sa situation.

**Accompagnement** : rencontres individuelles avec les familles au moins deux fois par an, et rencontres collectives sur des thèmes d'intérêt général : accès aux services sociaux, fonctionnement de la CPAM ou de la CAF, suivre la scolarité des enfants, comprendre un bulletin scolaire, comprendre un bulletin de salaire, suivre sa consommation d'eau / électricité/gaz, trier les déchets, etc. On peut aussi envisager la visite d'un musée ou d'une bibliothèque, ou d'autres activités.

### 3. Appel à bénévoles

Pour animer ces séances d'information, tenir des permanences pour aider aux démarches administratives, s'occuper de l'information ou de notre site internet.

## La parole à l'assistance

- Plusieurs intervenants approuvent la nouvelle orientation qui permet de mieux répartir notre aide : donner moins mais à plus de gens, c'est agir de façon plus égalitaire, car les résidents 100/1 pouvaient parfois être perçus par d'autres comme des privilégiés. Cela évite aussi de déresponsabiliser les familles, il n'est pas bon d'habituer des personnes à tout prendre en charge à leur place.

- Une proposition : valoriser le travail des bénévoles dans les comptes. C'est une bonne idée mais c'est compliqué à évaluer, et comme nous ne recevons aucune subvention, ce n'est pas vraiment indispensable.

- Une question : dans le cas des reversements, les réseaux sont-ils des réseaux financiers ou de bénévoles ? Ce sont des réseaux financiers de donateurs qui peuvent obtenir un reçu fiscal, et s'ils font aussi un accompagnement des familles, c'est indépendamment de notre association, pour le moment du moins.

- Une remarque : quand une personne obtient un titre de séjour, les difficultés ne diminuent pas, au contraire : les démarches administratives sont compliquées, à faire en ligne souvent, chronophages. Ce serait bien que Cent pour Un organise une aide aux démarches administratives. Réponse : nous le souhaitons aussi, mais pour cela nous avons besoin de plus de bénévoles, d'où l'appel (voir les feuilles sur les tables du fond)

- Autre remarque : ce sont souvent les enfants qui s'occupent de ces démarches, ce qui n'est pas bien. Et les bénévoles n'ont pas toujours la capacité de les aider.

- Enfin, dernier point : il faut insister sur l'apprentissage du français, prévenir les gens que l'obtention du droit au séjour n'est qu'un début. Il faudrait faire des fiches. Réponse : un vademecum est en préparation par la Cimade de Colmar.

## **Rapport des réviseurs aux comptes.**

Rapport rédigé par Bernard Antoine et Bernard Xolin, et présenté par ce dernier. Ils ont procédé à la vérification des comptes. La comptabilité est de type dépenses recettes d'après les extraits bancaires. Les vérificateurs certifient la conformité du bilan et du compte d'exploitation à la comptabilité. Ils ont effectué des contrôles par sondage et constaté l'exactitude de la comptabilité, ainsi que la présence de pièces justificatives probantes pour les opérations vérifiées. Ils n'ont constaté aucune irrégularité.

Ils recommandent donc à l'AG d'approuver les comptes et de donner quitus aux responsables de la trésorerie. Ils remercient la trésorière pour son travail.

## **Approbaton des rapports moral et financier et quitus au trésorier.**

À main levée, à l'unanimité.

## **Renouvellement des réviseurs aux comptes.**

Personne ne se présente pour remplacer Bernard et Bernard, qui acceptent de conserver cette fonction. Ils sont confirmés à l'unanimité.

## **Renouvellement d'une partie du CA**

Marie-Odile Reffay et Claire Maire sont arrivées à la fin de leur mandat et se représentent, elles sont réélues à l'unanimité.

## **Témoignages**

Deux jeunes dont les familles, comme plus de 40 autres, sont passées par notre association, ont exprimé leur joie de pouvoir faire leurs études en France, qu'il et elle voient comme un pays d'ouverture aux autres et de tolérance, auquel ils espèrent apporter leur contribution dans quelques années.

Ainsi s'est conclue notre AG, prolongée par un moment convivial.

Le président, Yves Moulin

La secrétaire, Françoise Fruchart